

Relevé de décisions et d'informations n°151

Vote par correspondance du Comité Directeur

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Le Secrétariat Général

Diffusion : Comité Directeur, Membres d'honneur, Ligues Régionales, Direction Technique Nationale, Direction Administrative, Cadres techniques, Chargés de mission, Personnel Fédéral, 100% Badminton.

Vote par correspondance du 2 février 2012

Suite à l'appel d'offres effectué dans le cadre de l'assistance à l'organisation des IFB 2012 et 2013, la commission des marchés a soumis pour ratification au vote par correspondance du comité directeur le choix de la société Keneo et de son offre ne comportant aucune variante.

Pour : 17
Contre : 1
Abstention : 4
Refus de vote : 1

Le quorum étant fixé à 11, la société Keneo est donc retenue, à la majorité, par le comité directeur pour l'assistance à l'organisation des IFB 2012 et 2013.

Date : le 9 février 2012